

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
02/05/18

Dossier complet le :  
15/05/18

N° d'enregistrement :  
F01118P0114

#### 1. Intitulé du projet

Projet mixte - ZAC Coteaux Beauclair - Lot C4

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI ROSNY ZAC COTEAUX BEAUCLAIR - LOT C4

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. AXEL GURVIEZ Directeur de programmes

RCS / SIRET

8 3 5 | 2 0 1 | 5 0 0

Forme juridique SCI

#### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique n°39	Projet de construction donnant lieu à un permis de construire. 23.965 m <sup>2</sup> de surface de plancher (SDP) environ
Rubrique n°41.a)	Aires de stationnement comprenant 448 places dont 193 ouvertes au public

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet de construction objet de la présente demande est situé à Rosny-sous-Bois (93), rue de Lisbonne. Il constitue le lot C4 de la ZAC Coteaux Beauclair.

Le site actuellement en friche, accueillera un projet mixte de 23 960 m<sup>2</sup> SDP dont la programmation est la suivante :

- 17 960 m<sup>2</sup> de logements soit environ 300 unités.
- 6 005 m<sup>2</sup> de surface commerciale à destination d'une enseigne Leclerc.
- 448 places de stationnement sur 2 niveaux dont 193 pour le commerce.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Le secteur nord de Rosny, en cohérence avec le SDRIF, est identifié dans le PLU révisé en 2014 comme un secteur de développement préférentiel de Rosny-sous-Bois. Il doit participer à la construction de nouveaux logements planifiée à l'échelle régionale.

La mise en oeuvre de la ZAC a pour objectifs la densification et la construction de logements en vue de l'arrivée de la ligne 11 du métro, dans un espace stratégique pour la métropole et dont l'aménagement est aujourd'hui discontinu.

Il est un secteur préférentiel de densification parce que situé à moins de 500 m de la station Coteaux-Beauclair de la ligne 11 et à moins de 1 km des stations Rosny-Bois Perrier de la ligne E et de la future ligne 15.

Il est construit sur un secteur de transition entre le secteur d'activités accueillant DOMUS et Allinéa et le secteur Boissière, quartier de grands ensembles en incitant la création d'une liaison qui désenclave le site et redonne un maillage de quartier plus dense et cohérent.

En tant que partie intégrante de la ZAC Coteaux Beauclair, le lot C4 participe à la réalisation de ces objectifs.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Le terrain est actuellement nu, les travaux consisteront en la construction d'un immeuble de logements agencé autour de jardins communs.

Les travaux respecteront les prescriptions de la charte chantier à faible nuisance. Cela permettra de limiter les effets négatifs divers, de gérer les déchets sur site, de mettre en place des informations pour les riverains. Des mesures seront prises afin de limiter les nuisances (bruit, émissions de gaz polluant, circulation, propreté de la chaussée,...).

Les terres éventuellement polluées seront évacuées en filières adaptées (ISDI TS, ISDI aménagée, ISDND) conformément au plan de gestion.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Le projet prévoit la création de 23 965 m<sup>2</sup> de SDP et 2 sous-sols sur trois bâtiment allant de R+7 à R+11 repartis comme suit :

- 17.960 m<sup>2</sup> SDP de logements, soit environ 300 logements
- 6.005 m<sup>2</sup> SDP de surface commerciale à destination de l'enseigne E. Leclerc
- 448 places de stationnement sur 2 niveaux, dont 193 pour le commerce

Accessibilité :

- L'intégralité de la parcelle est occupée par un socle commercial. Les accès aux commerces se feront directement depuis l'espace public.
- Les parkings seront enterrés, l'accès se fera par la rue de Lisbonne.
- Les piétons accéderont aux différents halls situé sur le socle commercial

Le traitement des voiries adjacentes fait partie intégrante du projet Coteaux Beauclair et a été décrit dans l'étude d'impact de la ZAC Coteaux Beauclair en juillet 2015.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire valant autorisation commerciale

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du terrain :	8 217 m <sup>2</sup>
Surface de plancher :	23 965 m <sup>2</sup>
Nombre de logements :	300
Surface commerciale :	6 005 m <sup>2</sup> SDP
Hauteur maximale :	R+11
Nombre maximal de niveau en sous-sol :	2
Nombre de places de stationnement en sous sol :	448 dont 193 pour le commerce

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 2°28'20"2 Lat. 48°52'51"2

Rue de Lisbonne

93110 Rosny-sous-Bois

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet ne se situe pas dans une ZNIEFF ou à proximité. La plus proche se trouve à 1,2km au sud du site. (annexe 6)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les glaciers du fort de Nolsy le Sec classés en arrêté préfectoral de protection de biotope sont situés à 1,2 km.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPBE de la Seine Saint-Denis a été approuvé le 21 mai 2013. Il met en évidence la forte présence de l'A86 et l'importance également du boulevard G. Péri.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Rosny-sous-Bois et le site d'étude ne possèdent pas de monuments historiques ni de sites inscrits ou classés.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet ne se trouve pas dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation. Des zones potentiellement humides se situent à proximité mais ne sont pas comprises dans le périmètre du projet. (Annexe 8)
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune n'est concernée par un PPRI. La commune est concernée par les risques technologiques. Le centre commercial Domus situé à proximité du site est classé ICPE.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site Basias et Basol identifié sur le site. Une étude pollution sera menée afin de déterminer les risques liés et les mesures correspondantes le cas échéant. Afin de supprimer tous les risques liés à cette pollution, les terres excavées qui seraient polluées seront envoyées en filières adaptées pour y être traitées.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se localise dans la zone de répartition des eaux de l'Albien. Aucun prélèvement n'y est prévu.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet ne se situe pas dans une zone Natura 2000, ni à proximité. Le site Natura 2000 le plus proche se trouve à plus de 5 km. (annexe 6)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6: Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Par mesure plézométrique du 19/07/2016 il a été mesuré un niveau d'eau à environ 2,05 et 2,76m/TN correspondant à des circulations d'eaux plus ou moins pérennes. Des mesures complémentaires seront effectuées, afin de déterminer si un simple drainage adapté en fond de fouille peut être retenu, si ce n'est pas le cas, il sera nécessaire de mettre des dispositifs tels qu'une tranchée drainante ou un système de rabattement de nappe.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux excédentaires seront liés à l'excavation du terrain. Les analyses ont montré une contamination des sols en composés organiques. Par ailleurs, les analyses spécifiques concernant l'acceptation des terres excavées en installation de stockage de déchets révèlent un dépassement de certains critères. Certaines terres seront donc orientées en filière spécialisées conformément au plan de gestion en cours de réalisation.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet n'est pas concerné par des risques technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la phase chantier, des mesures nécessaires seront mise en oeuvre, afin de réduire au maximum les déplacements de véhicules. Les flux supplémentaires engendrés sont considérés comme négligeables par l'étude trafic réalisée dans le cadre de l'étude d'impact de la ZAC. La proximité des projets de transports en commun (lignes 11 et 15), favorisera à terme, l'utilisation des transports en commun par les usagers.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les nuisances sonores occasionnées en phase chantier seront limitées dans le cadre de la charte chantier de la ZAC. L'étude acoustique menée à pour l'étude d'impact de la ZAC a permis la mesure des nuisances sonores issues du trafic et leur prise en compte dans l'isolation acoustique du projet. Un BET acoustique a été missionné et accompagne le maître d'ouvrage dans la conception du projet.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendrera les émissions réduites par rapport à milieu urbain classique, l'éclairage de l'ensemble de la ZAC a été pensé en cohérence avec le plan lumière de la ville pour réduire la pollution lumineuse.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les émissions atmosphériques liées au trafic routier vont augmenter de manière négligeable.</p> <p>De plus, les améliorations des motorisations et des systèmes épuratifs et l'application de la norme Euro 6 associé au renouvellement du parc roulant vont compenser l'augmentation du trafic par rapport à l'horizon actuel.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées et pluviales seront rejetées dans le réseau existant, dans le respect du débit de fuite imposé.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées et pluviales seront rejetées dans le réseau existant dans le respect du débit de fuite imposé.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets de la phase chantier, seront principalement les volumes de démolition et les terres excavées évacuées en filières spécialisées.</p> <p>En phase d'exploitation, les déchets produits seront limités conformément à la charte développement durable que la commune élabore et qui comprendra des mesures telles que le recyclage et le compostage des biodéchets.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre de l'écoquartier ne fait pas parti d'une zone connue pour sa sensibilité archéologique. Par courrier en date du 5 février 2018, la DRAC a d'ailleurs indiqué que le projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet modifie l'usage du site dans la mesure où les fonctions de logement, de commerces et d'agrément sont implantés sur un espace en friche.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet objet de la présente demande est susceptible de présenter des effets cumulés avec les autres opérations de la ZAC Coteaux Beauclair et notamment dans sa phase 1:

- LOT C1 :

Environ 17 170 m<sup>2</sup> SDP logements

Environ 960 m<sup>2</sup> SDP commerces

Livraison prévisionnelle courant 2nd semestre 2020

- LOT C2 :

Environ 6 700 m<sup>2</sup> SDP logements

Environ 270 m<sup>2</sup> SDP commerces

Livraison prévisionnelle fin 2020

- LOT C3 :

Environ 7 300 m<sup>2</sup> SDP logements

Environ 270m<sup>2</sup> SDP commerces

Environ 600 m<sup>2</sup> SDP équipement public (crèche)

Livraison prévisionnelle fin 2020

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Durant la phase chantier, les nuisances seront réduites par le suivi des principes de la Charte chantier à faible nuisance.

Une partie du projet se trouve dans les secteurs affectés par le bruit. Pour réduire les nuisances sonores dans les logements concernés, l'isolement acoustique des façades de bâtiments respectera la réglementation en vigueur.

Le projet intégrera des aménagements paysagers et une architecture de qualité.

Afin de supprimer le risque lié à la pollution des sols, les terres excavées polluées seront triées et évacuées en filières adaptées conformément au plan de gestion.

Une attention particulière sera portée sur la maîtrise des ruissellements et la préservation de la qualité des eaux souterraines. Les résultats de l'étude géotechnique détermineront l'opportunité de prendre des dispositions constructives adaptées et un rabattement de la nappe si nécessaire pendant la phase travaux.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet participe au développement et à l'amélioration du secteur. Le programme s'intégrera dans la ZAC Coteaux Beauclair qui a fait l'objet d'une Etude d'impact (juillet 2015) et d'un complément (octobre 2016). Plusieurs études ont été réalisées par des BET à cette occasion (Air et santé, circulation, acoustique etc.) permettant la définition et la bonne prise en compte des enjeux sanitaires et environnementaux du site.

La nature même du projet, constitué par un projet architectural et paysager de qualité, améliorera considérablement la morphologie du quartier et permettra aux nouveaux habitants ainsi qu'aux riverains de bénéficier d'un cadre de vie de qualité.

Au regard de ces éléments, nous pensons qu'une étude d'impact n'est pas nécessaire pour ce projet.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Situation vis-à-vis des nuisances sonores Annexe 8 : Situation du projet vis-à-vis des zones humides Annexe 9 : Situation du projet vis-à-vis du risque retrait-gonflement des argiles
Par ailleurs, le maître d'ouvrage peut fournir sur demande : - Le rapport d'étude géotechnique de conception (07/2016) - Le volet 1 du Plan de gestion (12/2016)

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à PARIS

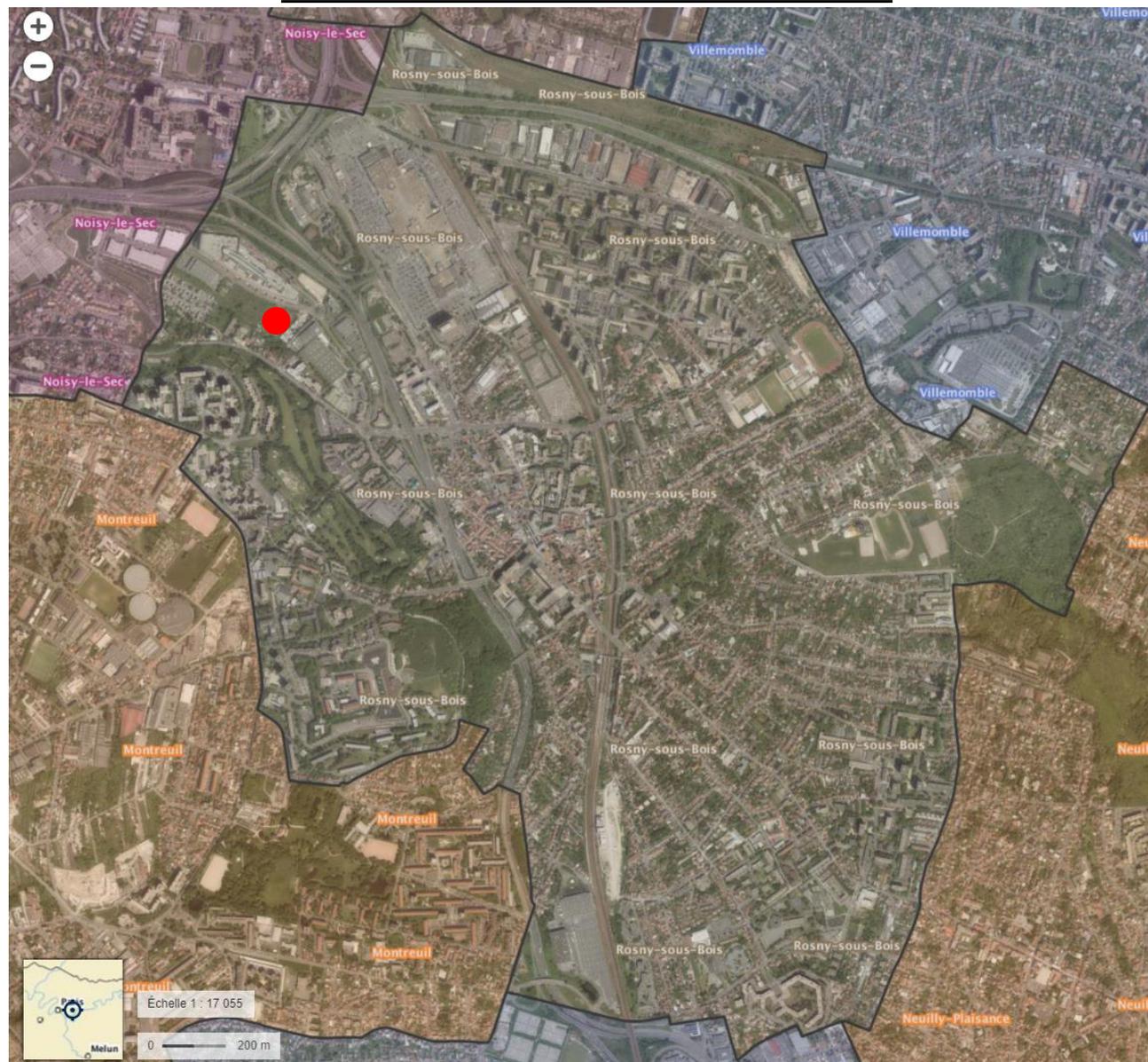
le. 14 05 2018

Signature

  
Axel GURVIEZ, Directeur de programmes  
Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

# Annexe 2

## Annexe 2.1 : Situation dans la commune



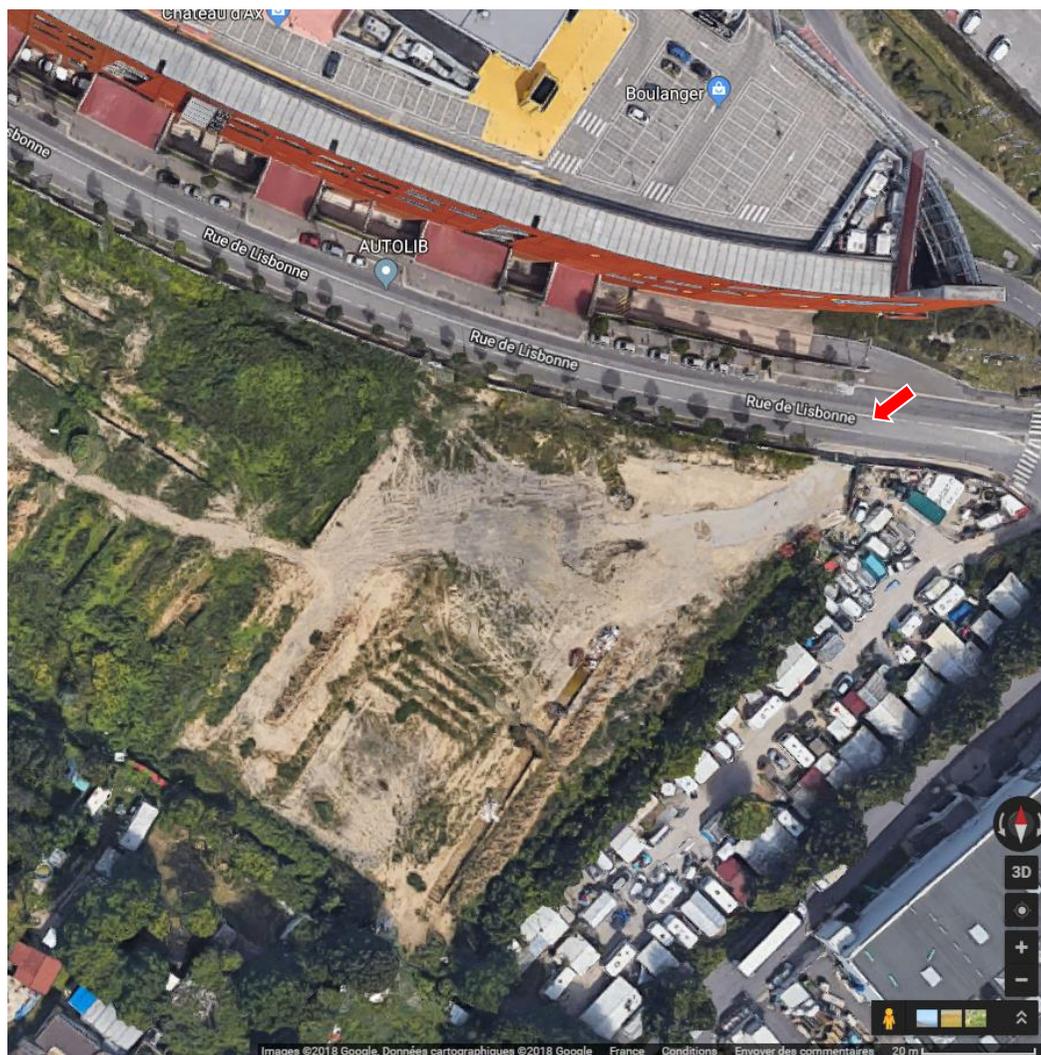
● Localisation indicative du site

Source : Géoportail



# Annexe 3

### Annexe 3.1 : Situation de la prise de vue



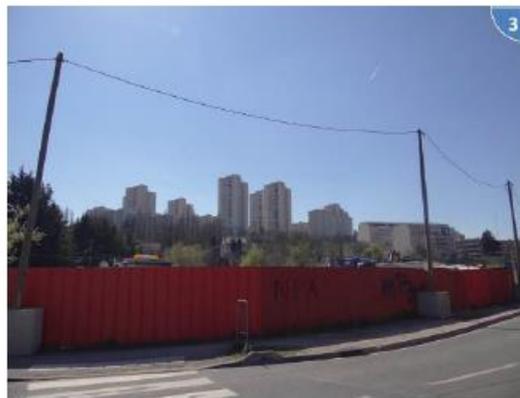
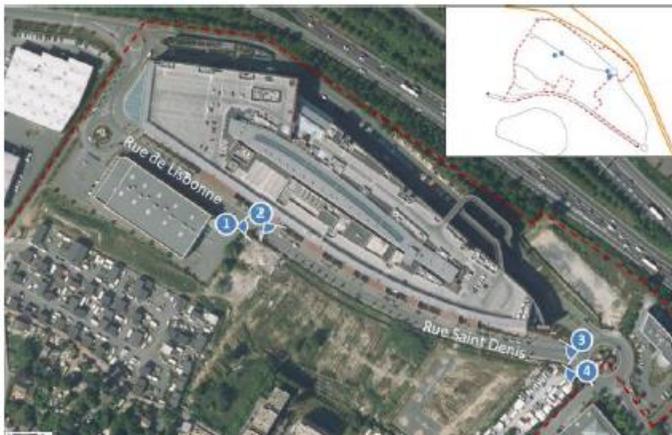
Date : mars 2018

### Annexe 3.2 : Prise de vue du site



Source : Google Streetview  
Septembre 2017

Annexe 3.3 : Prises de vue issues de l'étude d'impact de la ZAC Coteaux Beauclair (juillet 2015)



### Annexe 3.4 : Insertion du projet dans son environnement futur



*Vue depuis la rue de Lisbonne*



*Vue sur le jardin arboré*

# Annexe 4

## Annexe 4.1 : Plan masse



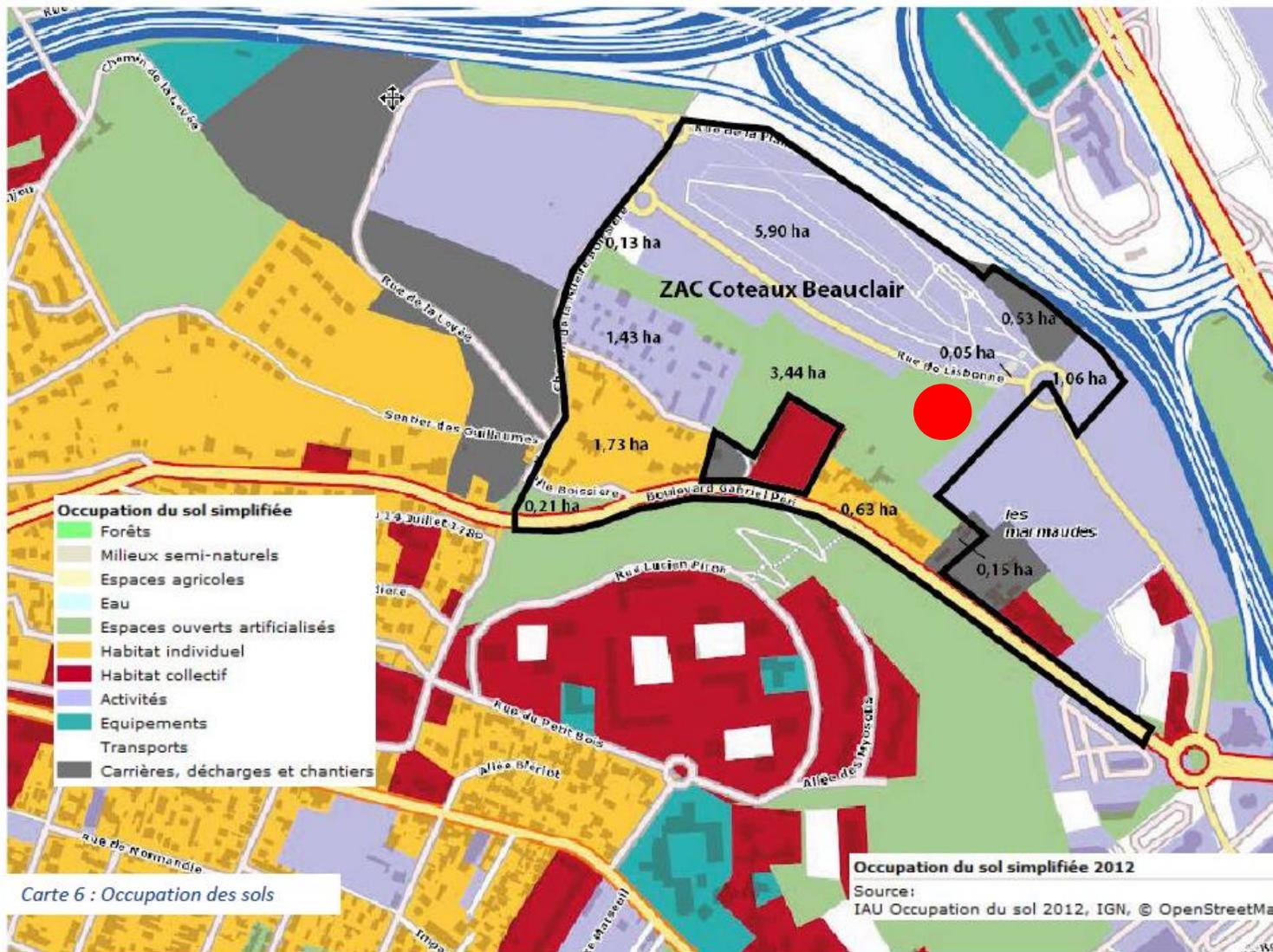
## Annexe 4.2 : Plan du second sous-sol



**3M**  
Projet : ROSNY C4  
Niveau : Plan du S.S.2  
Date : AT - 05/04/14

# Annexe 5

## Annexe 5 : Occupation du sol



● Localisation indicative du site

# Annexe 6

## Annexe 6 : Situation vis-à-vis des sites Natura 2000 et ZNIEFF



● Localisation indicative du site

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS  
PROJET DE CONSTRUCTION – ROSNY ZAC COTEAUX BEAUCLAIR ILOT C4